

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B.C. V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region

401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

Title - Sujet							
4x4 Tractor with Flail Mower							
Solicitation No N° de l'invita	ation	Date					
T7056-180057/A		2018-1	2018-10-18				
Client Reference No N° de r T7056-180057	éférence du client	•					
GETS Reference No N° de re PW-\$VIC-240-7605	éférence de SEAG						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME				
VIC-8-41097 (240)							
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire				
at - à 02:00 PM			Pacific Standard Time				
on - le 2018-11-28		PST					
F.O.B F.A.B.							
	n: ✓ Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adres Hogg(VIC), Mike	ser toutes questions à:		uyer ld - ld de l'acheteur				
Telephone No N° de télépho	one	FAX No	o N° de FAX				
(250) 217-5640 ()		(250) 3	63-3344				
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF TRANSPORT. P.O.BOX 460 PORT HARDY British Columbia V0N2P0	ces et construction:						
Canada							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	,
Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	man and man der factorists and
Nom et titre de la personne autorisée à sig de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	
de l'entrepreneur (taper ou conte en carac	teres a imprimerie)
Signature	Date



N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier N°

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
1.2	BESOIN
1.3	MARCHÉS RÉSERVÉS AUX BÉNÉFICIAIRES D'UNE ENTENTE SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES
1.4	MARCHÉS RÉSERVÉS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES
	, UNE INITIATIVE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
1.5	COMPTE RENDU
1.6	LES EXCEPTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ NATIONALE
1.7	ACCORDS COMMERCIAUX
1.8	CONTENU CANADIEN
PARTIE 2	– INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES
2.1	Présentation des soumissions
2.3	ANCIEN FONCTIONNAIRE
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION.
2.5	LOIS APPLICABLES
	- INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS
PARTIE 4	– PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION
PARTIE 5	– ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION
5.1	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
PARTIE 6	– CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
6.2	BESOIN
ANNEX	E « A »
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES
6.4	DURÉE DU CONTRAT
6.5	RESPONSABLES
6.6.	DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES
6.7.	PAIEMENT
6.8	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION
6.9	ATTESTATIONS
6.10	LOIS APPLICABLES
6.11	Ordre de priorité des documents
6.12	CONTRAT DE DÉFENSE
ANNEXE	A BESOIN
	R RASE DE DAIMENT

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

N/A

1.2 Besoin

Fournir et livrer à Transports Canada, à l'aéroport de Port Hardy, un tracteur à quatre roues motrices d'au moins 115 hp, et une faucheuse à fléaux à disques triples fixée au tracteur.

1.3 Marchés réservés aux bénéficiaires d'une entente sur les revendications territoriales globales

N/A

1.4 Marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), une initiative du gouvernement fédéral

N/A

1.5 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.6 Les exceptions relatives à la sécurité nationale

N/A

1.7 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

1.8 Contenu canadien

N/A

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> ______ 2018-05-22 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Ancien fonctionnaire

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 15 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur la Colombie britannique), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique ((1) copies papier)

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID

vic240

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Section II: Soumission financière ((1) copies papier)

Section III: Attestations ((1) copies papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires ((1)copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

C3011T _____ 2013-11-06 Fluctuation du taux de change

3.1.2 Clauses du Guide des CCUA

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

 Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voir l'Annexe A

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T 2014-06-26 Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

N/A

Page 6 of - de 11

Formatted: Indent: Left: 0 cm

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.2 Besoin

Fournir et livrer à Transports Canada, à l'aéroport de Port Hardy, un tracteur à quatre roues

Fournir et livrer a Transports Canada, à l'aeroport de Port Hardy, un tracteur à quatre roues motrices d'au moins 115 hp, et une faucheuse à fléaux à disques triples fixée au tracteur.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A 2018-06-21, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

La livraison est demandée au plus tard le 31 MAR 2019.

la meilleure livraison qui peut être offerte est de _____ semaines à compter de la date de réception du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Mike Hogg

Titre : Spécialiste en approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction : Région du Pacifique

Adresse: 401- 1230, rue Government, bureau 401 Victoria, Colombie-Britannique V8W 3X4

Téléphone : 250- 217-5640 Télécopieur : 250-363-0395

Courriel: mike.hogg@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le chargé de projet pour le contrat est :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

6.6. Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

6.7. Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé _____ (insérer « un prix ferme » OU « un(des) prix unitaire(s) ferme(s) » OU « un (des) prix de lot ferme(s) » précisé(s) dans (insérer « le contrat » OU dans « l'annexe _____ »), selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane _____ (insérer « sont inclus », « sont exclus » OU « font l'objet d'une exemption ») et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C _____ 2017-08-17, Limite de prix

6.7.4 Clauses du Guide des CCUA

6.8 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.9 Attestations

6.9.1 Conformité

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

6.9.3 Clauses du Guide des CCUA

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21)
- c) Annexe A Besoin;
- d) Annexe B Base de Paiement
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Annexe A – Exigence

Voir ci-joint ci-dessous

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

% Id de l'acheteur - Buyer ID $vic 240 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE B

Base de paiement

Les prix unitaires ci-dessous doivent être fermes et dans des fonds canadiens, y compris les droits de douane, les taxes d'accise, la livraison et les frais d'installation qui doivent être rendu droits acquittés (DDP) à destination comme indiqué ici.

droits acquittés (DDP) à destination comme indiqué ici.

Le montant de la taxe sur les produits et services ou la taxe harmonisée doit être indiqué comme un élément distinct.

Article	Description	U of I	Qté	Prix Unitaire	Prix Prolongée
1	Fournir et livrer à Transports Canada, à l'aéroport de Port Hardy, un tracteur à quatre roues motrices d'au moins 115 hp, et une faucheuse à fléaux à disques triples fixée au tracteur as per Annexe A	LOT	1	\$	\$
				le total	\$
				GST	\$
				somme finale	\$

La livraison est demandée au plus tard le 31 MAR 2019.

la meilleure livraison qui peut être offerte est de _____ semaines à compter de la date de réception du contrat.

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1er octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 1

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

- Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les spécifications obligatoires énoncées dans le formulaire ci-dessous.
- Les soumissionnaires doivent fournir l'information et la documentation technique tel qu'indiqué dans la colonne de droite du formulaire ci-dessous. •

Spécifications obligatoires	Conforme	Renseignements requis dans votre
		proposition technique
	Oui Non	
1. PORTÉE		
1.1 Portée - Fournir et livrer à Transports		Tracteur proposé
Canada, à l'aéroport de Port Hardy, un tracteur à quatre roues motrices d'au moins 115 hp, et		MARQUE
une faucheuse à fléaux à disques triples fixée		
au tracteur. Tous les éléments mentionnés dans les présentes spécifications doivent être inclus		MODÈLE
dans la configuration de base.		
		Système de faucheuse à fléaux proposé
		Marque
		Modèle
2. EXIGENCES GÉNÉRALES	-	

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1° cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 2

2.1 Normes minimales - Le tracteur et la faucheuse à fléaux fixe qui y est fixée doivent être :		Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements ou des documents à caractère commercial pour corroborer la conformité du produit.
a) Des produits commerciaux standard nouvellement conçus.		
2.2 Aperçu - Le véhicule fourni au titre des présentes spécifications doit être un tracteur à quatre roues motrices sur pneumatiques, muni d'une transmission à changement de vitesses sous charge avec embrayage hydraulique, vitesse		•
La faucheuse à fléaux à disques triples être munie de tous les accessoires habituellement fournis et installés sur ce type de machine, qu'ils soient spécifiés dans la présente ou non, pour qu'elle puisse fonctionner lorsqu'elle est fixée au tracteur fourni.		•
3.0 RÈGLEMENTS ET NORMES		
3.1 Généralités - Toutes les normes et spécifications mentionnées dans les présentes se rapportent aux plus récentes versions.		
3.2 Society of Automotive Engineers - Toutes les annotations dans la présente spécification indiquant SAE font référence à la plus récente spécification en vigueur de la Society of Automotive Engineers.	<u> </u> 	ı
4.0 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA LIVRAISON		
4.1 Avant livraison - Le tracteur et la faucheuse doivent être livrés avec tous les liquides, lubrifiés et entretenus à l'aide de		Bidder must provide the "local" PDI dealer's name and address: Nom :

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le le cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 3

tous les produits adaptés à l'équipement pour un fonctionnement selon les spécifications du	Adresse
Labi Icalit.	
4.3 <u>Distance</u> - Le tracteur et le système de faucheuse à fléaux doivent être livrés à la destination finale et ne doivent pas avoir fonctionné plus de 20 heures.	NOMBRE D'HEURES-MOTEUR ESTIMATIF
5.0 GARANTIE ET MANUELS	
5.1 Manuels - L'entrepreneur doit fournir deux copies, soit une copie électronique et une copie papier, des manuels de l'opérateur, d'entretien et des pièces de rechange au moment de la livraison.	
5.1 <u>Période de garantie</u> - Le tracteur et la faucheuse à fléaux doivent comprendre une garantie sur place de tous les composants et de la main-d'œuvre de réparation, les frais de déplacement et de subsistance inclus, pour au moins 12 mois suivant la date d'entrée en service	GARANTIE OFFERTE
des machines.	
5.3 <u>Réclamations au titre de la garantie</u> - Pendant la <u>période de garantie</u> , l'entrepreneur doit entreprendre les réparations dans un délai de 48 heures, à la demande de Transports Canada.	

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1er octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 4

5.4 <u>Dépôt</u> de r l'exécution de tou garantie requises.	rt de réparation - Responsable de on de toutes réparations au titre de la requises.	reg	Le soumissionnaire doit fournir le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter si des réparations au titre de la garantie sont requises.
		DÉP ADR	DÉPÔT DE RÉPARATIONADRESSE
		NOM	NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE
		Num	Numéro de téléphone
6.0 SPÉCII	6.0 SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU TRACTEUR	-	
POINT	DESCRIPTION	INO	NO RÉELN

Le tracteur doit être conçu de façon à permettre l'installation d'un La vitesse de fonctionnement minimale du tracteur doit être de 30 km/h lorsqu'il est à sa vitesse de croisière.

7.1 Spécifications générales

6.1

6.2

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le le cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 5

2)
•	•
	ָ ק

système de faucheuse à fléaux à disques triples, y compris la configuration des fléaux des deux côtés.	Le véhicule doit être muni d'un panneau-véhicule lent.	Moteur	Le moteur doit être au moins quatre cylindres, turbo, à refroidissement par eau, diesel et de type 4.	La prise de force nette et la puissance de sortie minimales doivent être d'au moins 95 hp.	Le moteur doit avoir au moins 115hp à la vitesse nominale maximale du moteur, cà-d. $2 300 \text{T/M}$.	Le filtre à huile doit être de type à débit maximal, avec élément filtrant remplaçable.	Un manomètre d'huile ou une lumière indiquant la pression d'huile doit se trouver dans la cabine.	Fournir un filtre à carburant/séparateur d'eau chauffé et à débit maximal, avec les éléments remplaçables.	Le liquide de refroidissement fourni doit assurer une protection jusqu'à -40 °C.	Fournir un chauffe-moteur de départ à froid.	Fournir un filtre à air double à cartouche sèche avec des éléments	de rechange.	La boîte de vitesses doit comprendre une vitesse rampante, sans	exception.	La boîte de vitesses doit être entièrement synchronisée avec	16 vitesses de marche arrière. Un levier de commande d'inverseur	Essieux	L'essieu arrière doit être de type différentiel blocable à conducteur	porté.	L'essieu avant doit être robuste avec traction avant électrohydraulique.
	6.3		6.4	6.5	9.9	6.7	8.9	6.9	6.10	6.11	6.12		6.13		6.14			6.15		6.16

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1er octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 6

	Paration
	riems
6.17	Le tracteur doit être au moins muni de freins sur les deux roues
	arrière, et les freins doivent pouvoir fonctionner de façon indépendante et bloquer ensemble.
6.18	Les freins peuvent être à disque sec ou humide.
6.19	Le tracteur doit être muni d'un système de frein de stationnement
	indépendant, appliqué à la ligne d'arbres de transmission.
	Direction
6.20	Le tracteur doit être muni d'une direction assistée hydrostatique
	avec une pompe distincte, ainsi que d'une capacité de gouverne
	d urgence en cas de perte de puissance.
	Roues
6.21	Les roues doivent être conformes aux exigences du fabricant
	concernant les charges imposées et les conditions d'exploitation.
	Pneus
6.22	Les pneus arrière doivent être de type radial et de taille 18,4 X 34.
6.23	Les pneus avant doivent être de taille 14,9 X 24.
6.24	Les pneus doivent être conformes aux exigences du fabricant
	concernant les charges imposées et les conditions d'exploitation.
6.25	Les pneus doivent permettre l'installation et le fonctionnement
	d'une faucheuse à fléaux à disques triples (duel de modèle de
	montage de fléau latéral).
	Tuyau d'échappement
6.26	
	couvercle à charnière ou d'un coude.
6.27	Le système d'échappement doit être complet avec un silencieux.
	Système électrique
6.30	Fournir des batteries sans entretien d'au moins 800 CCA (nombre
	d amperes au demarrage) au total.

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le let octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 7

6.31	Une connexion électrique à distance doit être fournie pour
	l'éclairage de la machine tractée.
6.32	La sortie de l'alternateur doit être d'au moins 85 ampères.
6.33	Éclairage minimal requis : projecteurs de travail et phares avant et
	arriere a DEL, clignotants avec feux de detresse, feux de recul et éclairage du tableau de bord.
6.34	Fournir une alarme de réserve d'une capacité minimale de 97 dBa,
	conformément à la norme J-994 type C de la SAE.
6.35	Fournir un avertisseur électrique ou pneumatique.
6.36	Fournir une lumière stroboscopique de toit, ambrée, à DEL et de
	catégorie 1. La fréquence de clignotement doit être entre 60 et 90
	par minute.
	Dispositifs de protection
6.37	Fournir des garde-boue sur les roues arrière.
6.38	Fournir une calandre robuste et un capot moteur avec des panneaux
	latéraux facilement démontables.
6:36	Fournir des dispositifs de protection efficaces et durables, au
	besoin, pour assurer un maximum de sécurité lors de l'entretien et
	de la conduite du tracteur et des accessoires avant.
	Cabine
6.40	Le tracteur doit être complet avec une cabine de sécurité
	(protection sans égard aux conditions météorologiques) qui offre
	une pleine visibilité. La cabine doit être conforme à norme SAE 11040.
6.41	La cabine doit être munie de marches adéquates, de poignées et de
	surfaces antidérapantes pour que l'opérateur puisse entrer et sortir
6.42	La cabine doit être complète avec des fenêtres en verre de sécurité
	teinté, ainsi que des essuie-glaces robustes aux fenêtres avant et
	arrière.
6.43	Le tracteur doit être muni d'un système de chauffage et de
	dégivrage de prise d'air à capacité adéquate pour maintenir une
	température de 13 ºC à l'intérieur de la cabine avec une
	température ambiante de -40 degrés.

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1° cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 8

,	~	
(X	
	•	•
	č	ָ ק

6.44	Le système de climatisation doit pouvoir maintenir une température de 22 $^{\circ}$ C à l'intérieur de la cabine avec une température ambiante de 30 $^{\circ}$ C.
6.45	La cabine doit être entière isolée de façon à ce que le niveau sonore maximal soit de 80 dB(A) lorsque le tracteur fonctionne à plein régime et se déplace à 10 km/h.
6.46	Les instruments nécessaires doivent être fournis à l'opérateur. Les jauges qui doivent être fournies au minimum sont un voltmètre, une jauge de température du liquide de refroidissement (ou un voyant lumineux), un indicateur de quantité de carburant, un compte-tours et un horamètre.
6.47	Il doit y avoir des rétroviseurs doubles de type côte ouest. Il doit y avoir un siège de conducteur réglable en tissu à suspension pneumatique, ainsi que des ceintures de sécurité.
	Système hydraulique
6.49	Le système hydraulique doit comprendre des dispositifs de contrôle adéquat du volume d'huile, de la filtration (avec filtres remplaçables), du contrôle de la pression et des dispositifs de sûreté, ainsi que des autres équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement satisfaisant et sûr du tracteur.
6.50	Fournir un système hydraulique pour que l'équipement à l'arrière du tracteur puisse être facilement couplé au moyen de raccords antifuites à débranchement rapide.
6.51	Le système hydraulique doit être de type à boucle fermée avec une pompe hydrostatique à piston. Un système à boucle ouverte, avec ou sans valves centrales fermées, ne sera pas accepté.
6.52	Une ou des pompes à huile hydrauliques doivent être entraînées par le moteur à l'aide d'un entraînement mécanique direct. La capacité hydraulique doit être d'au moins 20 gpm à 2 200 lb/po².
6.53	Fournir au moins quatre (4) pièces de rechange et quatre (4) tiroirs cylindriques de position pour faire fonctionner les accessoires.
	Prise de force arrière et attelage trois points
6.54	Le tracteur doit avoir une prise de force arrière indépendante à entraînement mécanique. Une bivitesse de $540/1\ 000\ T/M$.

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le let octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 9

6.55	Le tracteur doit être muni d'un attelage trois points de catégorie II. Installer un stabilisateur sur l'attelage trois points.	
6.56	Le système de commande de l'attelage trois points du tracteur doit avoir les fonctions de levage, d'abaissement et de maintien.	
6.57	Le réservoir de carburant doit avoir une capacité minimale de 110 litres.	
6.58	Un indicateur de quantité de carburant doit se trouver dans la cabine.	
	Peinture	
6:29	Le tracteur doit être revêtu d'une peinture de type époxy en usine.	
7.0	SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA FAUCHEUSE À FLÉAUX À DISQUES TRIPLES	
POINT	DESCRIPTION NO RÉEL	
	Sécurité	
7.1	Des protecteurs doivent être fixés sur tous les bords d'attaque de la faucheuse à fléaux.	
7.2	La vanne d'arrêt d'urgence de la faucheuse doit arrêter le couteau dans les 10 secondes à plein régime.	
7.3	Une trappe d'évacuation de sécurité doit être fournie à l'arrière de la faucheuse à fléaux.	
7.4	Il doit y avoir des verrous de sécurité de voyage. L'opérateur doit pouvoir rester en place pour mettre l'appareil en position de route.	
7.5	Des clavettes de sécurité manuelles doivent être fournies pour le transport.	
9.7	Les modèles de rotation inversée doivent être munis d'un déflecteur avant.	

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1° cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 10

	Spécifications relatives aux fléaux
7.7	La faucheuse à fléaux à disques triples doit comprendre deux fléaux hydrauliques latéraux et un fléau arrière entraîné par la prise de force.
7.8	La largeur de coupe doit être d'au moins 21 pi de la coupe réelle avec jusqu'à 6 po de chevauchement entre les fléaux avant et les fléaux arrière.
7.9	L'ensemble de la lame latérale doit être formé de deux unités de fauchage de 90 po à commande hydraulique, de type fléau.
7.10	L'ensemble de la lame arrière doit être de type fléau 102 po (1) à commande mécanique par la prise de force du tracteur.
7.11	La hauteur de la coupe doit être réglable entre 2 po et 6 po. Il ne doit pas être nécessaire d'enlever des supports de fixation pour régler la hauteur de la coupe.
7.12	Les porte-lames doivent avoir des outils forgés, autonettoyants, réversibles et polyvalents. Préciser le nombre par unité et type de faucheuse à fléaux.
7.13	Les patins des couteaux doivent être remplaçables.
7.14	Le système de courroie d'entraînement doit être muni d'un tendeur de courroie automatique.
7.15	L'arc du porte-lame doit être à 150° de la position verticale.
	Monture
7.16	La conception de la monture de la faucheuse doit aligner les fléaux latéraux sur la position assise de l'opérateur. La monture de la faucheuse doit être solidement maintenue au carter de pont arrière de avant nour absorbar le countel atéral et l'impact
7.17	Le dispositif de levage des fléaux latéraux doit consister en un vérin à simple effet et un vérin à double effet hydrauliques pour commander les extrémités intérieure et extérieure du porte-lame.
7.18	La commande d'inclinaison du porte-lame doit permettre de faire fonctionner l'outil de coupe avec précision.
7.19	Le fléau arrière doit avoir une monture d'attelage trois points de

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le 1er octobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 11

	catégorie II.
	Système hydraulique
7.20	Les moteurs doivent être munis de boîtiers en acier coulé avec
	engrenages en acier.
7.21	Le réservoir hydraulique de la faucheuse doit être traité contre la
	corrosion à l'intérieur. Le réservoir doit contenir un filtre à huile
	hydraulique.
7.22	Les raccords de pression hydraulique doivent être conformes aux
	normes SAE sur le joint torique et JIC.
7.23	Un ventilateur de refroidissement hydraulique doit être intégré au
	système de faucheuse à fléaux.
7.24	Les boyaux du système de pression doivent avoir un diamètre
	intérieur libre d'au moins 1 po. La pression d'éclatement des boyaux
	doit être quatre fois la pression de marche.
7.25	La conduite d'aspiration doit avoir un diamètre intérieur libre d'au
	moins 1-1/4 po.
	Vanne de réglage de l'élévateur
7.26	Le levage des fléaux latéraux doit être commandé par des manches à
	balai, avec position flottement neutre et soupape pilote de
	suppression.
7.27	Les leviers de commande de levage de la faucheuse doivent être à double action.
7.28	La vanne de réglage hydraulique de l'élévateur de la faucheuse doit
	être une vanne de section à centre fermé, avec compensation de
	section individuelle. L'effort de fonctionnement de la vanne doit être
	faible, et la capacité de travail doit être d'au moins 3 000 lb/po².
	Arbre porte-lames (tous les fléaux)
7.29	Les porte-lames doivent avoir des outils forgés et cémentés,
	autonettoyants, réversibles et polyvalents.
	Préciser le nombre par unité et type de faucheuse à fléaux.
7.30	La vitesse de fonctionnement minimale de l'arbre porte-lames doit
	être de $2400\mathrm{T/M}$ au nombre nominal de tours par minute du
	tracteur.

Transports Canada Tracteur diesel quatre-quatre et faucheuse à fléaux à disques triples Date : Le le cotobre 2018 Spécifications Aéroport De Port Hardy Page : 12

7.31	L'arbre porte-lames doit être équilibré dynamiquement.
7.32	Il ne doit pas falloir changer l'arbre porte-lames pour interchanger
	les couteaux.
	Rouleau de sol
7.33	Le système de rouleau de sol doit être de type tube horizontal avec
	prises d'entraînement remplaçables situées à chaque extrémité. Un
	ensemble support doit être situé dans une plaquette de réglage du
	rouleau, située à chaque extrémité du carter de coupe, et il doit être
	raccordé au rouleau par les prises d'entraînement.
7.34	Les prises d'entraînement doivent être une pièce solide et robuste
	et être remplaçables; il doit y avoir un boulon dans la conception.
7.35	Un roulement sphérique à deux rangées doit soutenir l'arbre du
	rouleau de sol à chaque extrémité. La surface portante interne doit
	être protégée par un joint double lèvres complet. Le roulement doit
	être fixé à la prise d'entraînement.
8. Ident	8. Identification d'instruction
1. FO	Fournir des instructions, des diagrammes et
de	des plaques d'avertissement ISO en français
et	et en anglais installés en permanence, là
ņο	où cela est nécessaire, afin d'assurer une
ut	utilisation et un entretien efficaces et des
plq	plus sécuritaires.